



LES COUPES D'AUTOMNE.

BELGIAN ASAF KARTING SERIES 2016.

REGLEMENT PARTICULIER EPREUVE KARTING FWB A FRANCORCHAMPS.

Date: Le 25/09/2016 Lieu : Piste Karting de FRANCORCHAMPS.

Route du Circuit 51 STAVELOT 4970 Gps: Route de l'eau Rouge STAVELOT 4970.

Club Organisateur : KARTING CLUB FRANCORCHAMPS (Asbl n° 0443414219)

Rue du Haut Balmoral 65 JALHAY 4845 (Tél : 087475115)

Karting Vitesse à statut Open qui comprend toutes les catégories Asaf et Challenges reconnus.

1) Votre attention est attirée sur le fait que cette piste est homologuée pour 34 pilotes par catégorie de ce fait et sauf dérogation, 34 pilotes maximum sont autorisés en piste pour les essais libres et chronométrés. Voir article 3.1.1 page 205 et article 3.2.1 page 206 règlementation Asaf 2016.

2) Une permanence Secrétariat sera assurée le Samedi 24/09/2016 de 09h00 à 12h30.

3) Un droit de piste de 40€ sera perçu pour les essais libres le Samedi 24/09/2016.

COMITE ORGANISATEUR ET OFFICIELS MANDATES

Directeur de course : GERARDY Michel Lic : 607 Lg.

Directeur de course adjoint : BOUMAL Alain Lic : 408 Lg. / GRAILET Marc Lic: 606 Lg.

Secrétaire du meeting : JANSSEN Maryline Lic : 608 Lg.

Relation concurrents : OLIJNYK Georges Lic : 417 Lg.

Responsable sécurité : LOUYS Jean Marc Lic : 609 Lg.

Responsable bureau de calcul : CHRONO SAVOIE. Licence FFSA.

Médecin : Docteur ROOSEN Eric Lic : Racb 1873.

Commissaire Sportif Président : COLLETTE André Lic: 851 Na.

Commissaire Sportif Adjoint et Observateur Asaf : BAETEN Luc Lic: 860 Na.

Commissaire Sportif Adjoint : REICH John Lic: 184 Bt.

Commissaire Sportif Stagiaire : ANCIAUX Monique : Lic: 852 Na.

Commissaire Technique Président : DAELS Didier Lic : 944 Na.

Commissaire Technique Adjoint : AVENEL.JP Lic: FFSA 50283.

Commissaire Technique Adjoint : LAUER.F Lic: FFSA 67399 LAUER.J Lic: FFSA 115825.

Secrétaire Technique : DEMOLDER Dominique Lic : 968 Na.



REGLEMENT PARTICULIER EPREUVE KARTING FWB A FRANCORCHAMPS.

1) Le bulletin d'inscription est disponible sur le site: www.asaf.be ou lame.be et auprès de l'organisateur:

2) Ce bulletin sera complètement et lisiblement transcrit et envoyé à :

Karting club Francorchamps rue du Haut Balmoral 65 Jalhay 4845 Mail: alain.boumal@skynet.be

PAS DE FAX NI DE RECOMMANDE

3) Le bulletin et le virement bancaire devront obligatoirement parvenir à l'organisateur en date du:

Mardi 20/09/2016 au plus tard. Le prix de l'engagement est fixé à :

MINI : 105 € Si engagement tardif 135 € (Majoration de 30 €)

KZ ASAF : 130 € Sans majoration.

SHIFTER/ SUPER SHIFTER : 130 € Sans majoration.

EERP 250 : 130 € Sans majoration et suivant convention avec le Promoteur de ce challenge.

POUR LES AUTRES CATEGORIES : 155 € Si engagement tardif 185 € (Majoration de 30 €)

Les pilotes qui ont opté pour un paiement annuel doivent le signaler à l'organisateur.

Montant à effectuer par virement sur le compte :

KARTING CLUB FRANCORCHAMPS : IBAN- BE55340151912344 BIC- BBRUBEBB

Avec pour communication, le nom, prénom du pilote, sa catégorie et le numéro de course.

3) Après le **Mardi 20/09/2016**, le montant de l'engagement sera majoré de **30 €** pour les catégories mentionnées, seul le document bancaire de l'organisateur aura valeur en cas de litige, il vous faut donc être attentifs au délai de votre institution bancaire. Dans le cas d'un empêchement total de participer à l'épreuve, annulation de celle-ci ou abandon volontaire du pilote, la somme perçue sera restituée sous couvert de présentation de documents écrits et valables ou en conformité avec les prescriptions sportives Asaf 2016.

4) Conditions de participation : **Licence Annuelle** Le pilote majeur a l'obligation de se présenter au secrétariat avant de monter sur la piste, afin de finaliser son engagement il devra être en possession de tous les documents prescrits par la réglementation Asaf 2016, il recevra les titres d'accès (2), tous les documents explicatifs et autres matériels éventuels au bon déroulement du meeting. Le représentant légal et son pilote mineur doivent se présenter dans les mêmes conditions, un secrétariat sera programmé à la date suivante : **Le Samedi 24/09/2016 de 09h00 à 12h30.**

5) Conditions de participation : **Licence journalière** **Avant de se présenter au secrétariat**, les pilotes demandeurs d'une licence journalière et en regard des prescriptions sportives Asaf 2016 devront se présenter auprès de la **Commission Sportive** et être en possession de tous les documents **Officiels**. (Formulaire de licence d'un jour, Attestation médicale, Autorisation parentale légalisée par la commune du pilote) **Aucun certificat médical ne sera délivré par le médecin de l'organisation.** Pour votre information et suite utile, il vous est demandé dans ce cas, de vous informez à temps en consultant le site de la Fédération : www.asaf.be.



REGLEMENT PARTICULIER EPREUVE KARTING A FRANCORCHAMPS.

6) Particularités Techniques : Au vu de son engagement, le pilote et/ou son représentant légal déclarent la conformité de son matériel présenté lors des vérifications techniques, il lui revient donc en cas de contestation, d'apporter la preuve officielle et scripturale auprès de la Commission Technique.

La cellule de chronométrage devra obligatoirement être présente sur le châssis, dès la montée en piste, la perte ou la dégradation volontaire ainsi que la fraude auront pour suite la pénalité prévue. Il en va de même pour tous contrevenants aux règles suivantes: a) Aucun de vos déchets ne peuvent être abandonnés sur le site b) Une bâche suffisante protégera le sol de votre stand c) Les règles et matériel de sécurité contre l'incendie sont d'application, **un extincteur de 6 kg est obligatoire dans votre stand**, il y a donc lieu d'en être conscients et de faire acte de prévoyance, dans le même ordre, nous vous demandons de placer les véhicules particulier et inutiles dans le parking d) Le port de la minerve est obligatoire pour les challenges Mini et Cadet et conseillée pour les autres catégories. e) Les essais moteurs intempestifs et les nuisances sonores seront sanctionnés d'une amende de : 250 euro. tant dans la zone parc pilotes que dans la zone camping. **F) AUCUN RACCORDEMENT D'EAU ET D'ELECTRICITE NE SERONT DISPONIBLES DANS LA ZONE CAMPING.**

7) Particularités Administratives : Pour rappel, le pilote et/ou représentant légal sont tenus de vérifier tous les documents affichés par l'organisateur, en cas de contestation, réclamation ou autres demandes, seul le Relation Concurrents sera leur interlocuteur de premier ordre et la procédure suivie sera conforme à la réglementation Asaf 2016 en vigueur. Le pilote est responsable de ses accompagnants, tant sur le plan sportif et de civisme pendant toute la durée de ce meeting. Chaque pilote recevra lors de son passage au secrétariat deux (2) titres d'accès (lui et un mécanicien), il ne peut être cédé à une tierce personne, les préparateurs, photographes ,journalistes, sont invités à se présenter au secrétariat, ils recevront contre signature d'un abandon de recours et avis de l'organisateur un titre d'accès pour cette seule manifestation. Tout commerce est interdit dans l'enceinte du circuit sans accord préalable de l'organisateur.

8) Déroulement de l'épreuve : Une séance d'essais libres d'une durée de **8'à 17** (minutes) est programmée pour toutes les catégories et les challenges, elle sera suivie d'une séance d'essais qualificatifs également d'une durée de **8'**(minutes).

Deux (2) courses pour toutes les catégories et challenges finaliseront le meeting : Mini Parilla: 10'+ 2 Tours. X30 Cadet : 10'+ 2 Tours. Les Autres catégories et Challenges : 15'+ 2 Tours.
--

Le matériel et les pneus utilisés seront conformes à la réglementation Asaf 2016.

Cette épreuve compte pour le championnat FWB et Toutes les Provinces.

Toutes modifications à ce règlement particulier seront traitées par l'organisateur, la direction de course et la commission sportive en regard des prescriptions sportives Asaf 2016.

Approbation Csapl en date du : 30/04/2016.

Approbation Asaf en date du : 01/05/2016.

SEVRIN Lambert Lic: 419 Lg.

COLLETTE André Lic: 851 Na.



BULLETIN D'INSCRIPTION 2016.

CHAMPIONNAT KARTING OPEN 2016 DE LA FEDERATION - WALLONIE - BRUXELLES.

BELGIAN ASAF KARTING SERIES 2016.

NOM : **Prénom:** **Dat/Nais:** / /
Domicile: **n°** **Code post:** **Lieu**
Tél/Gsm: **Mail:** @

N° Licence Annuelle: / **Autorité Parentale Licence:** /

Licence 1 Jour **Kart numéro :** **Catégorie:**

Transpondeur personnel : oui / non **Numéro :**

Mon emplacement dans les Paddocks est avec le Team : **ou Privé.**

Club :

Je désire m'engager à la course suivante: **Du:** / / 2016.

Je me suis déjà engagé pour toutes les courses de la FWB 2016 : OUI / NON.

Du fait de ce document, je confirme le versement de la totalité de la somme due pour participer à cette course, je déclare également avoir pris connaissance du et des règlements 2016 qui confirment l'organisation de cette épreuve karting ainsi que ses particularités, je m'engage donc à les respecter en totalité avec droits et devoirs, respect et civisme.

Persiste et signe.

Fait à : le:

Signature Pilote

Persiste et signe.

Fait à: Le:

Signature Autorité Parentale